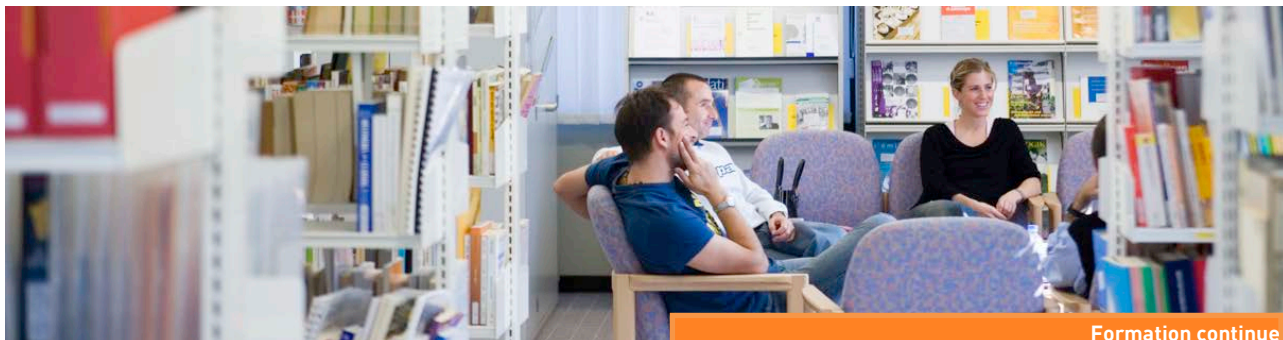


FORMATEUR, FORMATRICE A LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE ES (domaine santé)

Description de la formation



CONTEXTE

Le formateur ou la formatrice à la pratique professionnelle ES est un professionnel du domaine de la santé, mandaté ou mandatée pour assumer la responsabilité des périodes de formation pratique des personnes en formation ES dans le domaine social. Son activité consiste à soutenir la personne en formation ES, à la mettre en projet, à guider son activité, à l'aider à mettre des mots sur ce qu'il ou elle fait, à se poser des questions, à trouver ses propres réponses, de manière à lui permettre de construire les compétences requises pour l'exercice d'un métier éducatif.

La formation de formateurs et des formatrices à la pratique professionnelle correspond aux exigences des plans d'études cadres ES du domaine santé qui prévoient que les formateurs et formatrices à la pratique professionnelle bénéficient d'une formation pédagogique. Elle vise à développer la capacité des participants et des participantes à assumer cette fonction d'accompagnement et de conseil, en prenant en compte ses dimensions personnelle, relationnelle, pédagogique et institutionnelle. Pour cela, il ou elle privilégie une approche pédagogique articulant apports théoriques ou méthodologiques et expérience des participants et des participantes.

La formation des formateurs et des formatrices à la pratique professionnelle du domaine social au niveau Ecole Supérieure est organisée par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle EHB IFFP IUFFP à Lausanne, en collaboration avec les Ecoles supérieures du domaine santé de Suisse romande : l'École Supérieure de soins ambulanciers – Genève (EsAmb) et l'École Supérieure d'Ambulancier et de Soins d'Urgence Romande (ES-ASUR).

STRUCTURE DE LA FORMATION

La formation est structurée de façon modulaire. Elle se compose de trois modules donnant lieu chacun à un travail de qualification. Ce qui représente au total 300h de formation (10 crédits ECTS). Pour l'obtention du CAS, les 3 modules (ROL, APA et SIT) doivent avoir été suivis et validés dans un délai maximal de 3 ans.

Le module ROL constitue le module d'entrée dans la formation. Les modules APA et SIT peuvent être suivis dans un ordre indifférent.

Pour le bon déroulement de la formation, il est exigé que chaque participant et participante suive un stagiaire ou une stagiaire ES durant la plus grande partie de la formation. Il s'agit d'un critère obligatoire en ce qui concerne toute la période des modules APA et SIT.

OBJECTIFS ET CONTENUS

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Se situer dans son rôle de formateur ou de formatrice et collaborer avec les différents acteurs de la formation pratique;
- Accueillir et accompagner la personne en formation ES dans la mise en pratique des objectifs de formation selon les bases de la pédagogie des adultes;
- Élaborer avec la personne en formation ES un parcours individualisé de développement des compétences professionnelles;
- Développer et induire une réflexivité dans chaque processus de travail;
- Organiser et planifier le temps de formation pratique;
- Évaluer la période de formation pratique en fonction des compétences professionnelles et des critères définis.

Le module ROL - Rôle et fonction du ou de la formateur et de la formatrice à la pratique professionnelle ES (3 crédits ECTS, soit 90h de formation dont 24h en présentiel) aborde le domaine d'activité des filières de formation ES et le rôle, statut et fonctions du formateur ou de la formatrice à la pratique professionnelle.

Le module APA - Analyse des pratiques professionnelles et accompagnement réflexif (4 crédits ECTS, soit 120h de formation dont 36h en présentiel) aborde Analyse de situations professionnelles et pratique réflexive et la relation pédagogique avec la personne en formation.

Le module SIT - Mise en œuvre de situations d'apprentissage et évaluation (3 crédits ECTS, soit 90h de formation dont 30h en présentiel) aborde les spécificités de l'adulte apprenant et conséquences pour la formation et l'apprentissage par observation et expérience guidée de situations professionnelles.

PROCÉDURE DE QUALIFICATION

Travaux écrits selon les exigences des descriptifs de module.

CERTIFICATION

Certificate of Advanced Studies (CAS) EHB IFFP IUFPF
Formateur et Formatrice à la pratique professionnelle ES
10 ECTS, soit 300 heures de formation

PUBLIC-CIBLE

Les formateurs et les formatrices à la pratique professionnelle ES, mandatés pour assumer la responsabilité des périodes de formation pratique des étudiants et des étudiantes des écoles supérieures dans le domaine de la santé.

FORMATEURS

Les formateurs et formatrices intervenant dans les différents modules de la formation sont des pédagogues expérimentés, des professionnels de la santé (infirmiers ; ambulanciers...), motivés, humanistes, capables de proposer des cours attractifs, dynamiques reliés étroitement à votre pratique professionnelle.

CONTACT

Carole Gollut
Responsable de filière d'études
Tél. 021 621 82 39
E-mail : carole.gollut[at]iffp-suisse.ch

Mercedes Hansford
Collaboratrice spécialisée
Tél.: 021 621 82 01
E-mail: mercedes.hansford[at]iffp-suisse.ch